

Le site Renault pris en tenaille à Vaulx-en-Velin



Article rédigé par *lalettrepatriote.com*, le 05 mai 2022

Source [*lalettrepatriote.com*] « L'établissement est pris en tenaille. » C'est par ces mots que le groupe Renault Retail Group débute son rapport devant les élus du Comité social et économique (CSE) extraordinaire, le 15 avril, selon nos confrères du *Progrès*. Il annonce la fermeture au 31 décembre 2022 de la concession et des ateliers avenue de Bohlen à Vaulx-en-Velin la Soie. Le site, réhabilité il y a quelques années, est situé face à l'hippodrome et à côté du centre commercial Carré de Soie.

Selon le groupe automobile français, « sur sa partie Est, l'environnement immédiat se caractérise par des zones de trafic et de non-droit qui sont clairement défavorables à nos activités. Sur sa partie Ouest, le site est accolé à un centre commercial périliclitant, ainsi que des bureaux en grande partie non occupés. » Et d'ajouter : « L'établissement s'entoure aussi d'une population à faibles revenus par foyer, inférieurs à la moyenne nationale » qui ne correspondrait plus aux standards de clientèle.

Ces propos ont choqué autant les élus du CSE que les élus vaudais, à l'image d'Ange Vidal, conseillère municipale d'opposition (Dvg) en colère qui s'est rendue sur le site pour rencontrer les salariés. « Je suis abasourdie par de tels propos, que je ne laisserai pas passer car ils sont inacceptables. Comment un groupe comme Renault, dont l'État est actionnaire et qui touche suffisamment d'aides, peut-il se permettre de discriminer la population d'une ville, de la stigmatiser ?